

BRICOLA AUDIT

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Hervé WENTZINGER	Céline LEININGER
Christophe SPRAUEL	Francis WASSMER
Christian BERTHOLD	Stéphane LOGEL
Annabel CORDELLIER	Muriel MULLER
Marina COSTANTINO	Christophe NITSCHÉ
Xavier COURTEAUX	Renaud PFLIEGER
Olivier DEL ROSSO	Marion RUHLMANN
Eric ESTREICH-BOUSSER	Julien SCHÆGIS
Arnaud GUTHERTZ	Mélodie SCHERER
Sébastien GUY	Patrice SOUDRE
Daniel KAISER	Franck-Olivier THEOBALD
Frédéric LINDENMANN	Frédéric WAGNER
Olivier LOBSTEIN	Lucille YVARS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31.12.2023

L'ETAGE CLUB DE JEUNES

Association de droit local

19 quai des Bateliers

67000 STRASBOURG

Registre des Associations de Strasbourg près le Tribunal d'Instance de Strasbourg

Vol. 40 Fol. n° 61

SIREN 325 885 937

* * *

FIBA – BRICOLA AUDIT

162, rue Ladhof – 68000 COLMAR

Tél. 03 89 23 00 91 - Fax 03 89 20 60 01 - E-MAIL : fiba-audit@groupe-fiba.fr

RCS Colmar 414 515 759 00036

Société par Actions Simplifiée au capital de 100 000 € - NAF 6920 Z - N° TVA Intr. FR14 414 515 759 - Lieu de juridiction : Colmar

Société de Commissariat aux Comptes - Membre de la Cie Régionale de Colmar

IBAN : FR76 1470 7508 7049 2170 4882 468 - BIC : CCBPFRPPMTZ

Strasbourg, Haguenau, Molsheim, Sarre-Union, Saverne, Val de Moder, Wissembourg, Lutzelhouse, Colmar, Mulhouse, Saint-Louis, Altkirch, Forbach, Creutzwald, Metz, Sarreguemines, Paris
www.groupe-fiba.fr



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31.12.2023

Aux membres de l'association,

Opinion

En exécution de la mission de commissaire aux comptes qui nous a été confiée par l'assemblée générale de votre association, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association L'ETAGE CLUB DE JEUNES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le Code de Déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification des appréciations du commissaire aux comptes, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans ce cadre, nos diligences nous ont conduits, en lien avec les informations donnés dans l'annexe, à nous assurer :

- du correct enregistrement des subventions d'investissements et des subventions d'exploitation ainsi que la bonne estimation des produits rattachés à ce titre à l'exercice 2023,
- du caractère approprié des sommes reportées en fonds dédiés à la clôture de l'exercice, au regard des projets à financer.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents mis à la disposition des membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration de votre association.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.
- Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Colmar, le 07 mai 2024

Le commissaire aux comptes

FIBA-BRICOLA AUDIT



Julien SCHAEGIS

*Membre de la Compagnie Régionale
des commissaires aux comptes de Colmar*

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	58 451	49 807	8 644	28 039
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	3 637 705	1 442 772	2 194 934	2 459 241
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	158 204	104 626	53 578	59 529
	Autres immobilisations corporelles	361 699	241 969	119 730	138 093
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	15 000	1 191	13 809	12 498	
Prêts	5 485		5 485	7 490	
Autres immobilisations financières	450		450	300	
TOTAL (I)	4 236 995	1 840 365	2 396 630	2 705 190	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	285 682	230 558	55 124	31 857
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	200 355		200 355	233 035	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	63 734		63 734	63 466	
DISPONIBILITES	5 014 144		5 014 144	4 346 012	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	52 548		52 548	47 961
	TOTAL (II)	5 616 463	230 558	5 385 905	4 722 331
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I à V)	9 853 458	2 070 923	7 782 535	7 427 520	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an			5 935	7 790	
(3) dont à plus d'un an					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

		31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	128 777	128 777
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	1 988 031	1 591 263
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau			
Report à nouveau sous contrôle de tiers financeurs	(3 765)	(2 085)	
Excédent ou déficit de l'exercice	200 664	395 089	
Total des fonds propres (situation nette)	2 313 707	2 113 044	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	994 412	1 134 070	
Provisions réglementées			
Total des autres fonds propres	994 412	1 134 070	
Total des fonds propres	3 308 119	3 247 114	
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	838 127	738 937
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Fonds dédiés sur concours publics		
Total des fonds reportés et dédiés	838 127	738 937	
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	285 101	284 243
Total des provisions	285 101	284 243	
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 052 740	2 223 149
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	244 751	252 196
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	628 462	543 613
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		57 477	
Autres dettes	2 631	17 739	
Produits constatés d'avance	422 603	63 053	
Total des dettes	3 351 187	3 157 227	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	7 782 535	7 427 520	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	200 663,62	395 088,52	
(1) Dont à moins d'un an	1 586 838	1 206 886	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	96 452	87 231	

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	345	100
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	1 386 208	1 066 339
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	7 752 122	7 269 725
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	61 236	30 221
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières	38 000	38 000
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	376 551	431 680	
Utilisations des fonds dédiés	164 900	160 000	
Autres produits	2 931	29	
	Total des produits d'exploitation	9 782 291	8 996 094
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements	241 759	188 935
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	3 547 224	3 611 600
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	381 541	326 057
	Salaires et traitements	3 349 489	2 939 343
	Charges sociales	1 113 814	945 021
	Dotation aux amortissements et dépréciations	609 638	464 712
	Dotation aux provisions	105 542	95 684
	Reports en fonds dédiés	264 090	195 400
Autres charges	147 418	78 021	
	Total des charges d'exploitation	9 760 515	8 844 773
	RESULTAT D'EXPLOITATION	21 776	151 322

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		21 776	151 322
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	22 219	6 812
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	1 311	
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		23 530	6 812
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		2 502
	Intérêts et charges assimilées	24 331	23 948
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		24 331	26 450
RESULTAT FINANCIER		(800)	(19 637)
RESULTAT COURANT avant impôts		20 976	131 685
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	76 800	210 073
	Sur opérations en capital	164 669	110 512
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		241 469	320 585
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	198	934
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles		198	934
RESULTAT EXCEPTIONNEL		241 271	319 651
Participation des salariés aux résultats		56 250	56 247
Impôts sur les bénéfices		5 333	
TOTAL DES PRODUITS		10 047 291	9 323 492
TOTAL DES CHARGES		9 846 627	8 928 403
EXCEDENT ou DEFICIT		200 664	395 089
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat		85 225	75 278
TOTAL		85 225	75 278
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole		85 225	75 278
TOTAL		85 225	75 278

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Objet social, activités moyens

L'association agit dans les domaines de l'entraide, de la solidarité, de l'action sociale, de l'éducation populaire, de la formation et de la culture. Elle porte une attention particulière aux jeunes, mais aussi aux familles en difficulté. Elle partage un socle commun de convictions avec la Fédération de l'entraide protestante : la primauté de l'humain, le respect, la fraternité et la responsabilité sont au centre de son action. Attentive au respect de l'histoire, de l'identité et des convictions de chacun, l'association refuse toute discrimination. Elle agit dans le cadre de la laïcité et œuvre dans un but non lucratif avec une gestion désintéressée..

L'association exerce ses missions notamment par :

- l'accueil l'accès aux droits et aux soins, la prévention, l'accompagnement, la formation ;
- des services sociaux, d'hébergement, de logement, de restauration sociale ;
- tout ce qui peut favoriser le mieux-être, l'autonomie, le développement de la personnalité, les processus de reconstruction des personnes dans toutes leurs dimensions ;
- toute action susceptible de les aider à trouver leur place dans la société ;
- la coopération avec les acteurs de l'entraide et de la lutte contre les exclusions ;
- la diffusion d'expériences novatrices, de témoignages, de réflexions et d'informations ;
- tout autre moyen ou activité utiles à la mise en œuvre de son projet associatif

L'association participe au dialogue civil ; en complément de son action concrète, elle a vocation à intervenir dans le champ politique par l'interpellation, le plaidoyer et des propositions constructives d'innovation ou d'amélioration.

La mise en œuvre de ces actions et missions repose essentiellement sur des subventions versées par différents financeurs publics (Collectivités territoriales, Etat ...).

FIBA - BRICOLA AUDIT
COMMISSAIRES AUX COMPTES

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Faits significatifs de l'exercice 2023

Par suite de l'appel à projet en 2021 du plan France relance, nous avons rénové en 2022 les locaux de la loupiote. La charge en année pleine est de 40 400 € pour les amortissements et de 6 400€ pour le bail emphytéotique. L'activité sur ce lieu a connu une très forte augmentation, d'autant que nous avons participé au plan canicule et à la campagne hivernale en fonctionnant sept jours sur sept pendant ces périodes.

En 2023 nous soldons définitivement l'action financée par des fonds européen (FAMI) d'accueil des migrants réinstallés. L'action achevée en 2020 nous génère une recette exceptionnelle de 76 800 € qui est inscrite en produit exceptionnel sur exercice antérieur.

Concernant les mesures Ségur décrétées en 2022, nous avons pu bénéficier de la consolidation de presque tous les postes entrant dans le périmètre de cette revalorisation. Pour les autres salariés et en attendant la mise en place de la convention collective nationale unique dans le secteur médico-social, nous avons mis en place en juin 2023 une prime de 200 € brut par mois.

Notre pôle « hébergement et logement » a connu des évolutions avec une baisse des objectifs fixés concernant le dispositif des familles migrantes à droits incomplets mais également un accroissement des places dans les dispositifs d'intermédiations locatives. Nous avons aussi ouvert deux places dédiées exclusivement aux femmes victimes de violence. Nous avons eu sur l'ensemble des dispositifs de ce pôle des augmentations élevées au niveau des factures d'énergie (+12%).

Concernant spécifiquement le CHRS, la présentation du budget de l'établissement se fait au travers des groupes fonctionnels en dépenses et en recettes (arrêté du 8 août 2002).

Les montants totaux retenus au budget par arrêté préfectoral est une dotation globale de financement fixée pour 2023 à 357 015,06 €.

Les comptes de l'établissement CHRS apparaissent au niveau de la comptabilité générale et font l'objet d'un compte administratif distinct qui est transmis aux financeurs avant le 30 avril 2024. L'exercice 2023 se solde par un excédent de 196,39€

Au 31 décembre 2023, l'effectif s'élève à 97,19 ETP.

Sur l'ensemble des services, nous observons une augmentation des charges salariales (+11,5%) liée aux mesures Ségur en année pleine et à l'augmentation du point.

FIBA - BRICOLA AUDIT
COMMISSAIRES AUX COMPTES

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **7 782 535** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **10 047 291** euros et un total **charges** de **9 846 627** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **200 664** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers ont été établis en conformité des règlements de l'Autorité des Normes Comptables :

- ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général modifié par les règlements n°2015-06 du 23 novembre 2015, n°2016-07 du 26 décembre 2016, n°2017-01 du 5 mai 2017 et n°2018-01 du 20 avril 2018
- ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.
- ANC n°2019-04 du 8 novembre 2019 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les frais accessoires (droits de mutation, commissions et frais d'actes) sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations. Les honoraires pour travaux ont été comptabilisés en charges et ne sont pas incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Le coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaires ou dégressifs en fonction de la durée de vie prévue :

- Constructions sur sol propre : de 7 à 25 ans
- Agencements et aménagements des constructions : de 7 à 25 ans
- Matériel et outillage : de 1 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique : de 1 à 10 ans

Les amortissements de l'immeuble rue des Bateliers ont débuté au 1er janvier 2018.
Les amortissements de l'immeuble de La Loupiote ont débuté le 1er novembre 2022

Stocks et en cours

Néant

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

FIBA - BRICOLA AUDIT
COMMISSAIRES AUX COMPTES

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Engagements de retraite

A la clôture de l'exercice, le montant de la dette actuarielle en matière d'indemnités de fin de carrière (IFC) s'élève à 160 666 €

La dette est calculée selon la méthode prospective assise sur la totalité du personnel, en tenant compte des dispositions prévues par les conventions collectives, d'hypothèses d'un turn-over, d'un coefficient de progression des salaires jusqu'à la retraite, de la probabilité de survie jusqu'à la retraite et d'un facteur d'actualisation.

La dette actuarielle est déterminée à partir des paramètres généraux ci-dessous.

- Année de calcul : 2023
- Taux d'actualisation : 3,15 %
- Initiative du départ : le départ intervient à l'initiative du salarié

Les paramètres suivants ont été retenus :

Age de départ prévu : 64 ans (contre 62 ans en 2022)

- Progression des salaires : 2%
- Taux de rotation : 3% pour l'ensemble du personnel
- Taux de charges sociales patronales : 45% pour l'ensemble du personnel
- Table de mortalité : INSEE 2017-2019 (données définitives)

La dette est inscrite au bilan sous forme de provision avec les caractéristiques suivantes :

Montant de la provision comptabilisée à la date de clôture 2023 : 160 666,00 €

Montant de la provision comptabilisée à la date de clôture 2022 : 158 559,00 €

Mouvement de la provision au cours de l'exercice : +2 107 € (dotation)

Elle ne fait pas l'objet d'une externalisation auprès d'un organisme d'assurance.

Rémunération des dirigeants

Conformément aux statuts de l'association, la Présidente et représentante légale de l'association est bénévole : Les membres du conseil d'administration ne peuvent recevoir aucune rétribution pour les fonctions qui leur sont confiées (Article 8 des statuts).

Au sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif n'est pas communiqué.

En effet compte tenu de l'organisation et de la répartition des pouvoirs au sein de la structure, cette

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

information reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

Contributions volontaires en nature

Ces contributions volontaires sont, par nature, effectuées à titre gratuit.

Les membres du conseil d'administration et du bureau de l'association sont bénévoles.

Une centaine de bénévoles ont assuré de l'accueil et participé au service de restauration destiné à des personnes en précarité. Ils sont également intervenus pour la distribution de colis alimentaires et pour dispenser des cours de sensibilisation à la langue française.

Les heures de bénévolat sont valorisées au SMIC horaire chargé (Taux de charges à 45%).

Intéressement

En accord avec le CSE, un système d'intéressement a été mis en place dans le cadre des dispositions légales. Le montant de l'intéressement figure au niveau du compte de résultat sous la rubrique "Participation des salariés".

FIBA - BRICOLA AUDIT
COMMISSAIRES AUX COMPTES

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres	58 451					58 451
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	58 451					58 451
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui	2 285 198		13 999			2 299 198
instal. agencet aménagement	1 338 508					1 338 508
Instal technique, matériel outillage industriels	154 364		12 841		9 001	158 204
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport	81 255		2 700		3 500	80 455
Matériel de bureau, informatique et mobilier	333 384		41 524		93 664	281 244
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 192 708		71 064		106 164	4 157 608
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés	15 000					15 000
Prêts et autres immobilisations financières	7 790		5 560		7 415	5 935
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	22 790		5 560		7 415	20 935
TOTAL	4 273 950		76 624		113 579	4 236 995

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	30 413	19 394		49 807
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	30 413	19 394		49 807
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui	691 815	144 758		836 573
	instal. agencement aménagement	472 650	133 549		606 199
	Instal technique, matériel outillage industriels	94 835	18 792	9 001	104 626
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	40 966	13 690	3 500	51 156
	Matériel de bureau, mobilier	235 580	48 896	93 664	190 813
Emballages récupérables et divers					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 535 845	359 686	106 164	1 789 367	
TOTAL		1 566 258	379 080	106 164	1 839 174

FIBA - BRICOLA AUDIT
COMMISSAIRES AUX COMPTES

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	5 485	5 485	
	Autres immobilisations financières	450	450	
	Clients, usagers douteux ou litigieux	285 682	285 682	
	Autres créances clients, usagers			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 198	1 198	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	162 346	162 346	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	36 810	36 810	
Charges constatées d'avance	52 548	52 548		
TOTAL DES CREANCES		544 520	544 520	
Prêts accordés en cours d'exercice		5 410		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		7 415		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	96 452	96 452		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	1 956 288	191 939	748 147	1 016 202
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	244 751	244 751		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	292 493	292 493		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	304 486	304 486		
	Impôts sur les bénéfices	5 333	5 333		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	26 150	26 150		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
Autres dettes	2 631	2 631			
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	422 603	422 603			
TOTAL DES DETTES		3 351 187	1 586 838	748 147	1 016 202
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		180 485			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

FIBA - BRICOLA AUDIT

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		422 603	422 603
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			422 603

FIBA - BRICOLA AUDIT
COMMISSAIRES AUX COMPTES

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		52 548	52 548
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			52 548

FIBA - BRICOLA AUDIT
COMMISSAIRES AUX COMPTES

CHRS

Bilan Actif

Etats exprimés en Euros

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. /Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	68 761,13	56 325,89	12 435,24	12 593,38
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	68 761,13	56 325,89	12 435,24	12 593,38	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés				
	Autres créances				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES					
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (II)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à VI)	68 761,13	56 325,89	12 435,24	12 593,38	

FIBA - BRICOLA AUDIT

COMMISSAIRES AUX COMPTES

CHRS

Bilan Passif

31/12/2023

31/12/2022

Etats exprimés en Euros

Fonds associatifs	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	129,77	0,00
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	15 873,58	16 227,11	
Report à nouveau sous contrôle des tiers financeurs	-3 764,50	-2 085,04	
Excédent ou déficit de l'exercice	196,39	-1 548,69	
Total des fonds propres (situation nettes)	12 435,24	12 593,38	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des autres fonds propres	0,00	0,00	
Total des fonds associatifs	12 435,24	12 593,38	
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Fonds dédiés sur concours publics		
Total des fonds dédiés	0,00	0,00	
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	0,00	0,00
DETTES	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
	Dettes fiscales et sociales		
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance			
Total des dettes	0,00	0,00	
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF	12 435,24	12 593,38	

FIBA - BRICOLA AUDIT
COMMISSAIRES AUX COMPTES